

Quotidiennes:

Airmail Bulletin.

Hebdomadaires:

Facts and Figures, Faits et chiffres, Features for Dailies, Pour la page Féminine, Field Reports, Home Front Bulletin, Radio Service, Communiqués à la Radio, Weekly Press Service, Communiqué hebdomadaire, Weekly Press Survey.

Bimensuelles:

Canadian Foreign Language Press Survey, Nouvelles catholiques, Wartime Clips, Nouvelles de guerre.

Mensuelles:

Canada at War, Le Canada en guerre, Canadian Churches and the War, Consumer Facts, Information aux consommateurs, Field Reports—monthly summary, Forum Findings, Labour Facts, Labour Facts—U.S. Edition, Labour Facts—overseas edition, Communiqué ouvrier, Labour Press Survey, Recent Poll Releases, Wallnews, Pour Vous.

Diverses:

Canada at War—(en espagnol), Canada and Civil Aviation, Communiqué—(semi-hebdomadaire), Graphic Sheet Series, Postwar Planning, Renseignements sur les projets d'après-guerre, Reference papers, Pages documentaires, United Nations Charter, Charte des Nations Unies, Your Neighbour, Canada.

Publiés en 1945 pour le ministère de la Défense nationale (Renseignements aux armées) au pays et outre-mer:

Bimensuelles:

Canadian Affairs, Affaires Canadiennes, Civvy Street News, Tenue de ville.

Mensuelles:

Canada Digest, Canadian Affairs Pictorial, Panneau des affaires canadiennes.

Diverses:

Looking Ahead Series, Notre vie de demain, Welcome to War Brides.
b) 1946

Quotidiennes:

Airmail Bulletin, Airmail Bulletin (en espagnol).

Hebdomadaires:

CIS Weekly, Press Survey.

Mensuelle:

Recent Poll Releases.

Diverses:

Canadian Cook Book for British Brides, Canada—Handbook for Mexican Book Fair, Reference Papers, Pages Documentaires.

Publication du Service canadien d'information, du 1er janvier au 31 mai 1946, pour le compte du ministère de la Défense nationale (Renseignements aux armées) (Publication arrêtée le 28 février 1946).

Bimensuelles:

Canadian Affairs, Affaires canadiennes.

Mensuelles:

Canada Digest, Canadian Affairs Pictorial, Panneau des affaires canadiennes.

Diverses:

Looking Ahead, Notre vie de demain.

Il y a quelques semaines, je posais une question au sujet du ministère de la Reconstruction et des approvisionnements. Je deman-

dais ce que coûtent les communiqués quotidiens de ce ministère; et voici ce qu'on m'a répondu:

Le ministère de la Reconstruction et des approvisionnements ne livre pas de communiqués quotidiens. Il en publie parfois cependant, à intervalles irréguliers, lorsqu'il juge utile de le faire. Et puisque la préparation de ces communiqués ne constitue qu'une seule des nombreuses fonctions de la division de la publicité, et que d'autres divisions du ministère contribuent à la préparation et à la distribution de ces communiqués, il n'est pas facile d'en déterminer le coût.

Le très hon. M. ILSLEY: Quel est le document que l'honorable député a versé au compte rendu?

M. FRASER: La liste des publications de la Commission d'information en temps de guerre et du Service canadien d'information.

Le très hon. M. ILSLEY: Je veux simplement signaler que vous ne pouvez le faire que du consentement unanime de la Chambre.

M. FRASER: J'ai demandé si on me le permettait. Si on ne me le permet pas à l'unanimité, je ne le verserai pas au compte rendu.

Le très hon. M. ILSLEY: Je ne m'oppose pas au dépôt de cette liste, mais je m'inquiète de ce que les honorables députés soient de plus en plus enclins à déposer des documents comme partie de leurs discours. Il va falloir fixer une limite quelque part.

M. FRASER: Je veux bien la lire; mais il me faudra bien cinq minutes. Puis-je la déposer?

Le très hon. M. ILSLEY: Je veux bien.

M. GRAYDON: C'est un cas apparemment où il est légitime de le faire.

Le très hon. M. ILSLEY: Je n'y vois pas d'objection; mais il faudrait fixer une limite.

M. GRAYDON: Le Gouvernement est le plus coupable.

Le très hon. M. ILSLEY: La question n'est pas la même.

M. GRAYDON: Il n'y a aucune différence.

Le très hon. M. ILSLEY: Si.

M. FRASER: Je parlais du ministère de la Reconstruction et de la réponse qu'il m'a fait tenir au sujet des communiqués. J'ajoute que le ministère de la Reconstruction n'oublie pas les gens, même lorsqu'il n'expédie pas les communiqués. Voici une enveloppe cachetée que m'adresse le ministère de la Reconstruction et des approvisionnements. En la tenant devant la lumière, on voit qu'elle ne contient rien. J'en ai vu d'autres. Je sais trente-deux personnes qui en ont reçu de semblables au cours de l'année.

Le très hon. M. ILSLEY: Vides?